



Assemblée générale

Distr. générale
30 décembre 2015

Soixante-dixième session
Point 160 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 14 décembre 2015

[sur la base du rapport de la Cinquième Commission (A/70/594)]

70/113. Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 69/289 A du 19 juin 2015,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur la situation de trésorerie de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali au 9 octobre 2015¹ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires²,

1. *Prend acte* du rapport du Secrétaire général¹ ;
2. *Souscrit* aux conclusions et recommandations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport².

*75^e séance plénière
14 décembre 2015*

¹ A/70/443.

² A/70/575.

